http://www.acrimed.org/Un-grand-cru-Macron-dans-Terre-de-Vins

En Bref

Un grand cru Macron dans Terre de Vins

- L'information - Politique - Présidentielle 2017 -

Date de mise en ligne : lundi 6 mars 2017

Copyright © Acrimed | Action Critique Médias - Tous droits réservés

Une « *interview exclusive d'un candidat oenophile* » par un magazine macrophile.

Résultat d'une habile stratégie de communication ou d'une opportune recherche du (petit) scoop ? On ne sait. Les deux sans doute. Emmanuel Macron, *« candidat oenophile »* nous dit-on, a accordé *un* entretien au magazine *Terre de Vins* (du Groupe Sud Ouest).

Le rédacteur en chef adjoint du magazine s'est chargé lui-même d'annoncer la bonne nouvelle, non sans se laisser griser par la grandiloquence :

> « Le vin, c'est l'âme française ». Cette jolie phrase n'est ni de Rabelais, ni de Charles Baudelaire, ni de Victor Hugo, elle est d'un candidat à l'élection présidentielle, Emmanuel Macron. Amateur assumé, résolument investi dans le poids économique de la filière vin en France, l'ancien ministre de l'économie a livré un entretien exclusif pour le nouveau numéro de « Terre de Vins ».

Emmanuel Macron, *« en marge de cet entretien »* (peut-on lire sur le site du magazine), a livré *« ses confidences »* que l'on peut retrouver dans deux vidéos *« exclusives ».* Avant de se prêter au *« jeu de la dégustation à l'aveugle »* (*« exercice délicat où le candidat dévoile un véritable goût pour le vin »*), le « candidat oenologue » a répondu aux indispensables questions suivantes :

- Un repas sans vin serait-il un repas un peu triste ?
- Êtes-vous plutôt rouge ou blanc ?
- Quel buveur de vin serez-vous à l'Élysée ?

Mais aussi à cette question, politiquement digne d'être posée autour d'un verre :

- *Si vous êtes élu, quelle serait votre première mesure pour la filière ?*

La « filière » est ici représentée par un média manifestement satisfait de la précédente mesure soutenue par Emmanuel Macron :

> « Le candidat à l'élection présidentielle aime le vin, et il ne s'en cache pas. Et il est prêt à le défendre. Les vignerons le savent, malgré l'opposition ferme de la ministre de la Santé, Marisol Touraine, la loi Macron leur a apporté une avancée importante : l'assouplissement de la loi Evin [1] . Une mesure essentielle pour faciliter la communication autour de l'oenotourisme. »

« La filière » aurait-elle trouvé son candidat ? À n'en pas douter, c'est le cas de *Terre de Vins*, visiblement sans aucune modération, à l'exclusion de tout autre candidat et en toute indépendance !

Après *Sciences et Avenir*, Emmanuel Macron est invité ou s'invite dans des médias très accueillants, du moins avec lui. À qui le tour ? *Le Journal de Mickey* et *Auto Plus*, peut-être.

Henri Maler

---

[1] En substance, une distinction entre la publicité sur les boissons alcooliques (toujours interdite) et l'information oenologique (désormais autorisée) : *« Ne sont pas considérés comme une publicité ou une propagande, au sens du présent chapitre, les contenus, images, représentations, descriptions, commentaires ou références relatifs à une région de production, à une toponymie, à une référence ou à une indication géographique, à un terroir, à un itinéraire, à une zone de production, au savoir-faire, à l'histoire ou au patrimoine culturel, gastronomique ou paysager liés à une boisson alcoolique disposant d'une identification de la qualité ou de l'origine, ou protégée (...). »*. - note d'Acrimed.

Copyright © Acrimed | Action Critique Médias